

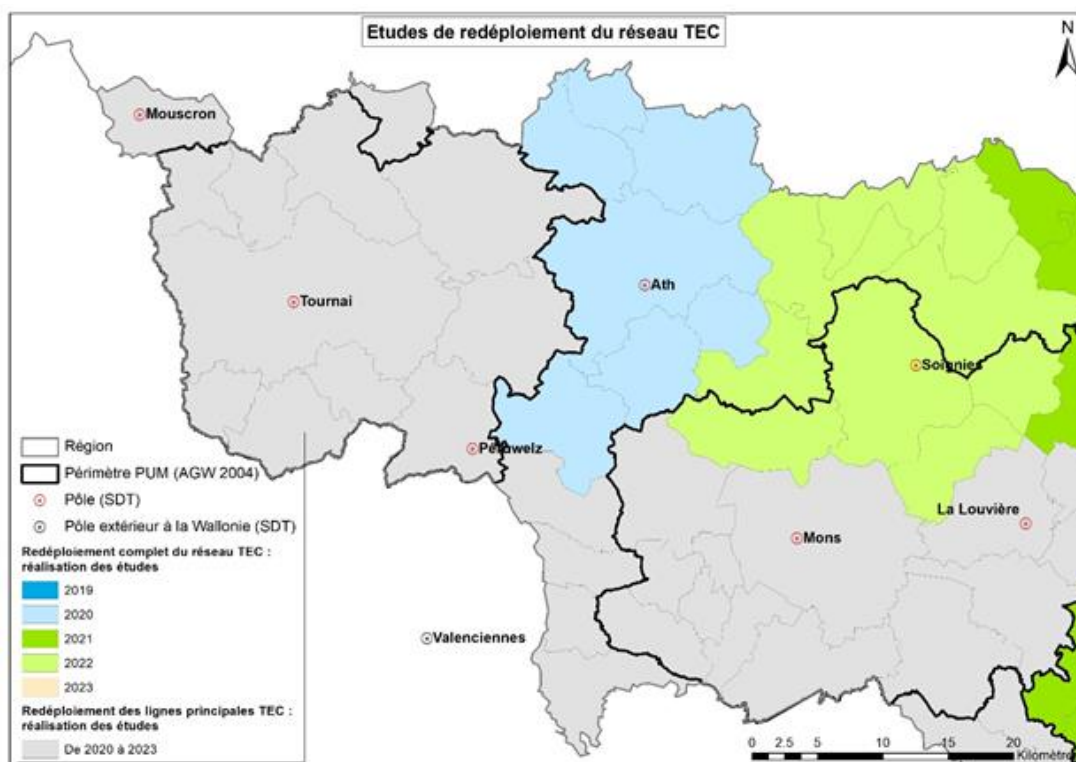
OCBM du Hainaut : document préparatoire au point 3.1.2
Diagnostic de la zone d'Ath

1. Application de la méthodologie de redéploiement sur la zone d'Ath

1.1 Caractérisation de la zone d'étude :

Périmètre de travail, c'est à dire les communes dont on étudie les flux entrants, sortants et internes :

| | | | |
|-------------------|------------|-------------------|------------|
| Ath | 29 487 hab | Ellezelles | 5 995 hab |
| Beloeil | 14 036 hab | Flobecq | 3 429 hab |
| Brugelette | 3 712 hab | Lessines | 18 735 hab |
| Chièvres | 6 916 hab | | |



1.2 Constats :

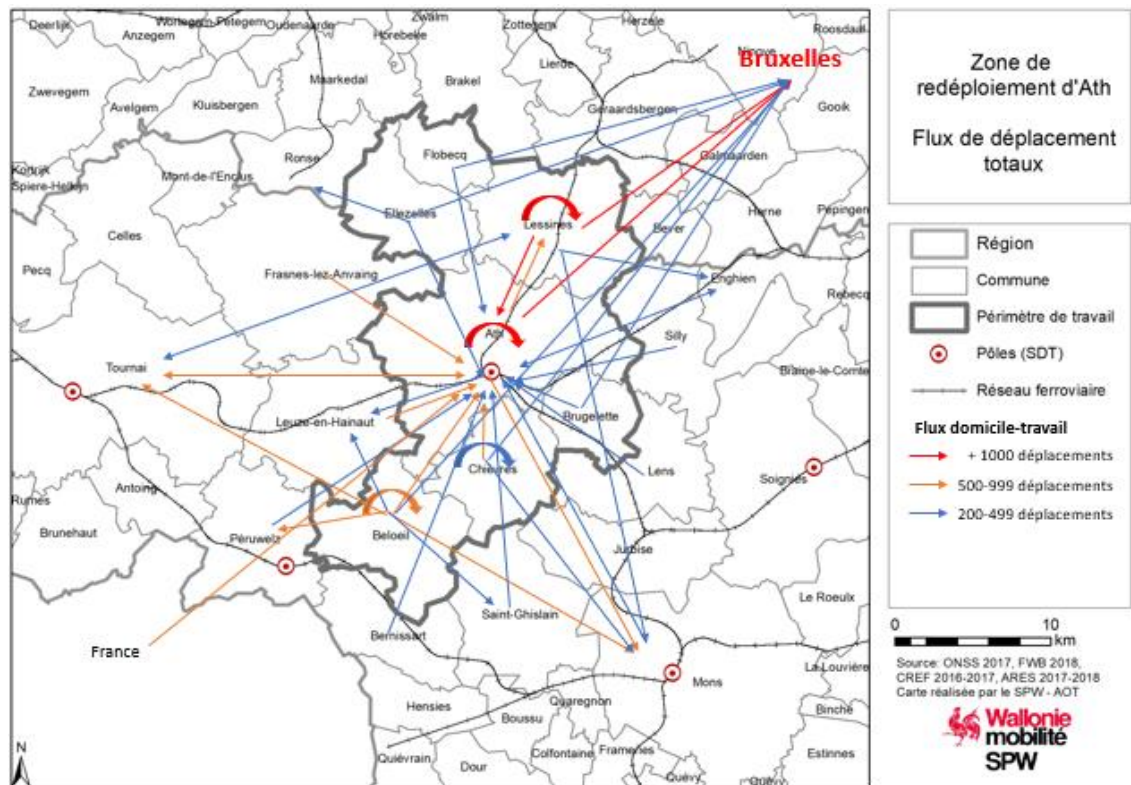
Demande de mobilité :

Une analyse des flux de mobilité domicile-travail, de localisation des emplois, de déplacements scolaires secondaires et supérieurs et un focus sur Pairi Daiza a été réalisée (cfr détail en annexe).

Il en ressort que la demande de mobilité est majoritairement orientée vers la Région de Bruxelles-Capitale (pour laquelle une solution de rabattement optimale vers le réseau ferroviaire devra être trouvée) et Ath.

Le pôle d'Ath exerce une forte attractivité pour les communes de la zone d'étude, ainsi que pour les communes adjacentes dont particulièrement Frasnes-lez-Anvaing et Leuze-en-Hainaut. Beloeil apparaît comme la commune la plus polarisée, avec des flux importants également vers Péruwelz, Mons et Tournai.

D'importants flux intracommunaux sont notables sur Ath et Lessines, avec une forte interaction entre ces deux communes. Un flux intracommunal moindre est également observable sur Beloeil et Chièvres.



Offre de mobilité :

L'analyse de l'offre structurante (ferroviaire et express) actuelle et ambitionnées (cfr détail en annexe) montre que la majorité des communes de la zone disposent ou disposeront d'une offre structurante intercommunale, que celle-ci soit ferroviaire ou express (la mise en service de la ligne Péruwelz-Beloeil-Chièvres-Ath étant prévue au 1er octobre 2020).

Seules les communes d'Ellezelles et Flobecq n'ont pas encore d'accès au réseau structurant.

1.3 Etapes suivantes :

Comme présenté au point 3.1.1, il est proposé aux communes de la zone concernée de participer à des ateliers techniques pour définir en concertation le futur réseau de transport en commun.

Un premier atelier technique sera organisé dans le courant de la fin d'année 2020. Y seront conviés, outre l'OTW et un représentant de chaque commune (expert en mobilité), des représentants de la Direction de la Planification de la Mobilité (SPW), de la SNCB, de l'Union Wallonne des Entreprises et d'Ideta.

Ce premier atelier sera l'occasion d'étudier plus en profondeur le diagnostic mobilité réalisé par l'AOT mais également de l'enrichir avec les connaissances des différents acteurs présents. Ainsi, une carte des différents points d'intérêts de la zone pouvant influencer la mobilité (comme les PAE, Pairi Daiza, etc) sera dressée en séance. Les participants seront ensuite invités, par groupe puis en concertation globale, à esquisser sur carte les liaisons à mettre en place et le niveau de service de celles-ci.

Un deuxième atelier technique, ouverts à l'OTW et au représentant du Collège de chaque commune de la zone, sera organisé début d'année 2021. L'AOT y présentera une ébauche de Plan de Transport cible, réalisée sur base des inputs du 1er atelier. Les élus auront alors l'opportunité d'exprimer leurs remarques et d'aiguiller certains choix concernant la mobilité sur leur commune.

La concertation AOT-OTW-communes se poursuivra au-delà de cette réunion, afin de pouvoir présenter à l'avis de l'OCBM de printemps 2021 le Plan Régional de Transport Public de la zone.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.

En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il constate que :

- Les communes d'Ath, Lessines et Brugelette disposent d'une offre ferroviaire.
- Les communes de Beloeil et Chièvres disposeront prochainement d'une ligne express, leur permettant ainsi de disposer d'une offre structurante dès octobre 2020
- Les communes d'Ellezelles et Flobecq n'ont pas encore d'accès à un réseau structurant ferroviaire ou express.

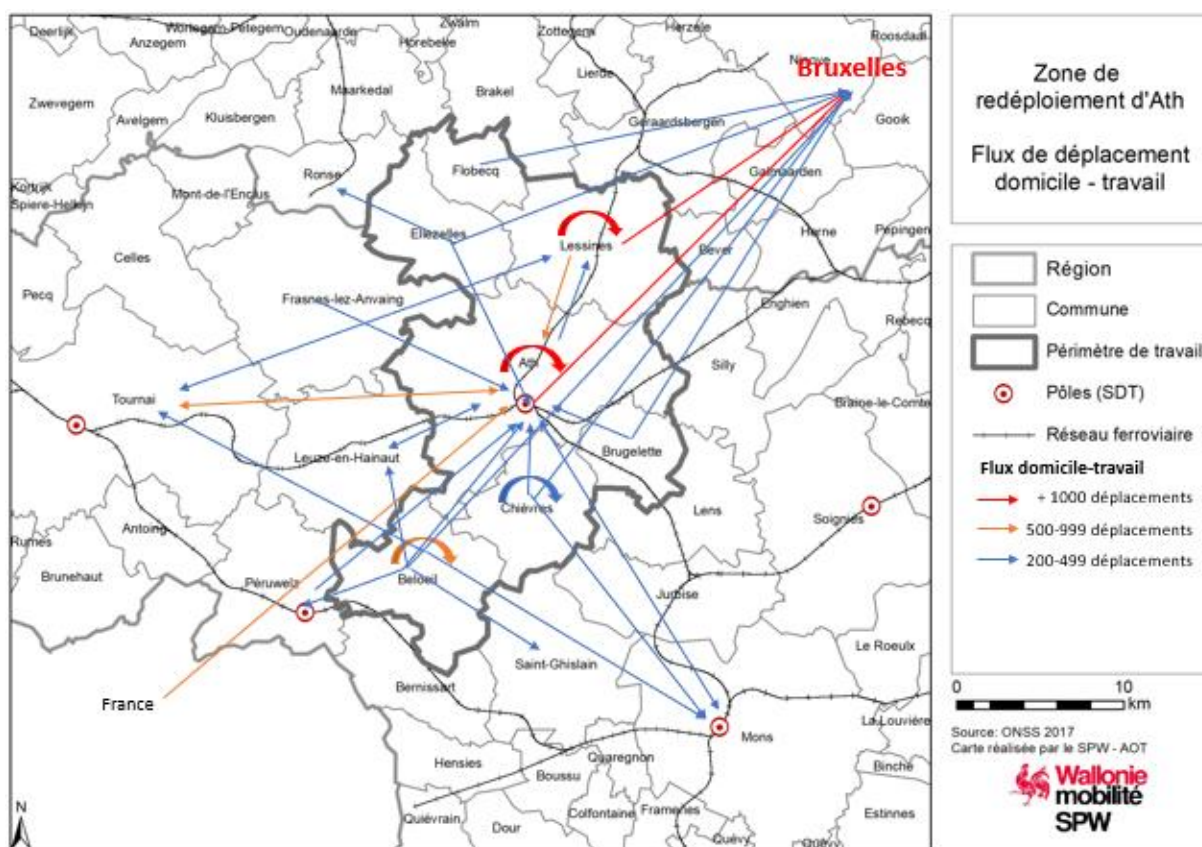
L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq et Lessines) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone d'Ath, et de présenter une proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session au printemps 2021.

ANNEXE

Analyse de la demande de mobilité :1. Déplacements domicile-travail :

Flux de mobilité :

Les flux de plus de 200 travailleurs sortants et entrants dans le périmètre de travail sont représentés sur la carte ci-dessous (données ONSS 2017) :



On voit apparaître d'importants flux dirigés vers les pôles de Bruxelles, Tournai, Mons et Ath. Lessines et Leuze-en-Hainaut apparaissent comme des pôles secondaires. D'importants flux intra communaux sont également notables sur Ath et Lessines, et dans une moindre mesure à Beloeil et Chièvres.

Localisation des emplois :

Nombre d'emplois et d'entreprises dans le périmètre

| 2018 | Nb emplois | Nb entreprises |
|-------------|-------------------|-----------------------|
| Ath | 12.157 | 766 |
| Beloil | 2.180 | 284 |
| Brugelette | 945 | 61 |
| Chièvres | 1.169 | 134 |
| Ellezelles | 431 | 97 |
| Flobecq | 779 | 66 |
| Lessines | 5.194 | 284 |

Le nombre d'emplois étant particulièrement important sur les communes d'Ath et Lessines, il conviendra d'analyser si les flux se dirigent vers des lieux précis ou s'ils sont dispersés sur le territoire.

La concentration d'emplois dans les PAE de Lessines et Ath, rapporté au nombre total d'emplois sur la commune, permet de faire une première approximation.

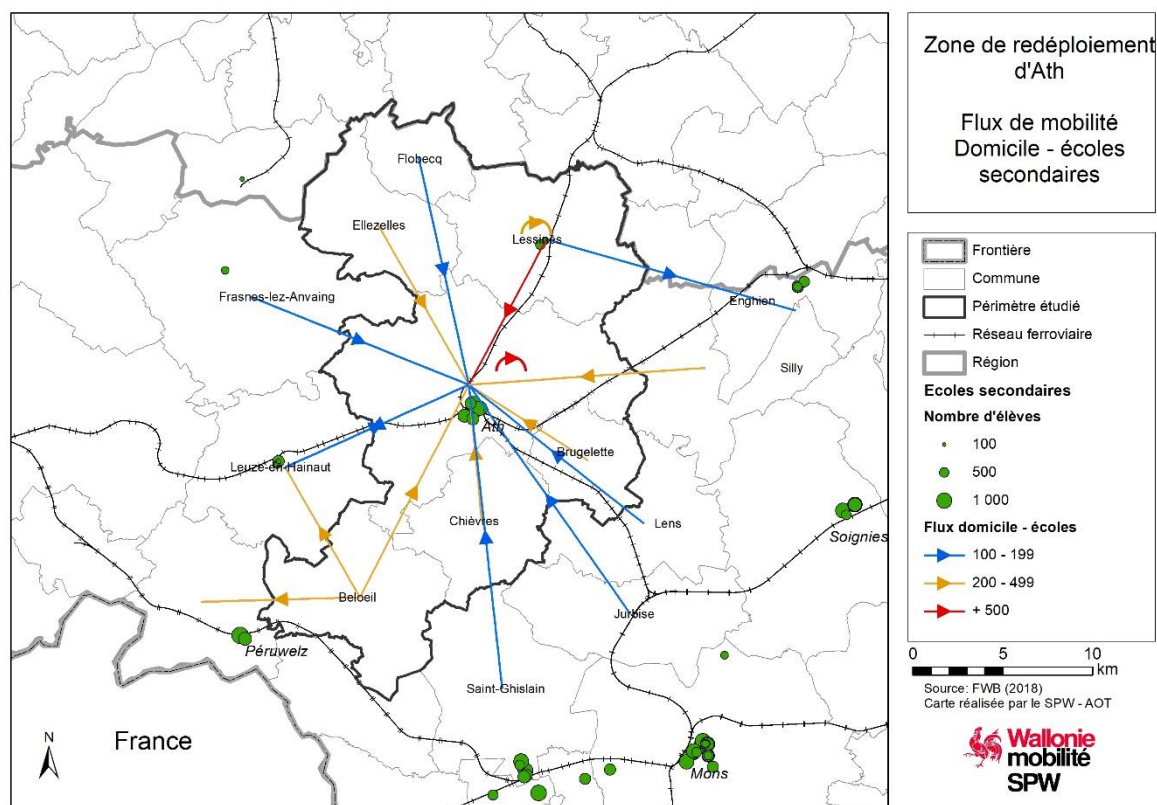
- Lessines comprend 3 ZAE : Lessines Nord comprenant 277 emplois, Lessines Ouest comprenant 1772 emplois et Orientis 4 (nombre d'emplois inconnus). Près de la moitié des emplois de la commune sont donc concentrés dans les PAE, en particulier celui de Lessines Ouest.
- Ath comprend 4 ZAE répartis en 2 ensembles : le ZAE des primevères (environ 500 emplois) et les ZAE Orientis 1, 2 et 3 (plus de 2000 emplois). 1/6 des emplois de Ath sont donc concentrés sur le ZAE Orientis.

Outre la desserte des noyaux d'habitation, une réflexion sur la desserte des PAE devra donc être également menée.

2. Déplacements domicile - école

Déplacements scolaires secondaires :

Les flux scolaires de plus de 100 élèves à destination des écoles secondaires de la zone étudiée et ayant pour origine une des communes de la zone étudiée sont représentés sur le schéma ci-dessous (Matrice O/D établissements de la FWB, 2018)¹ :



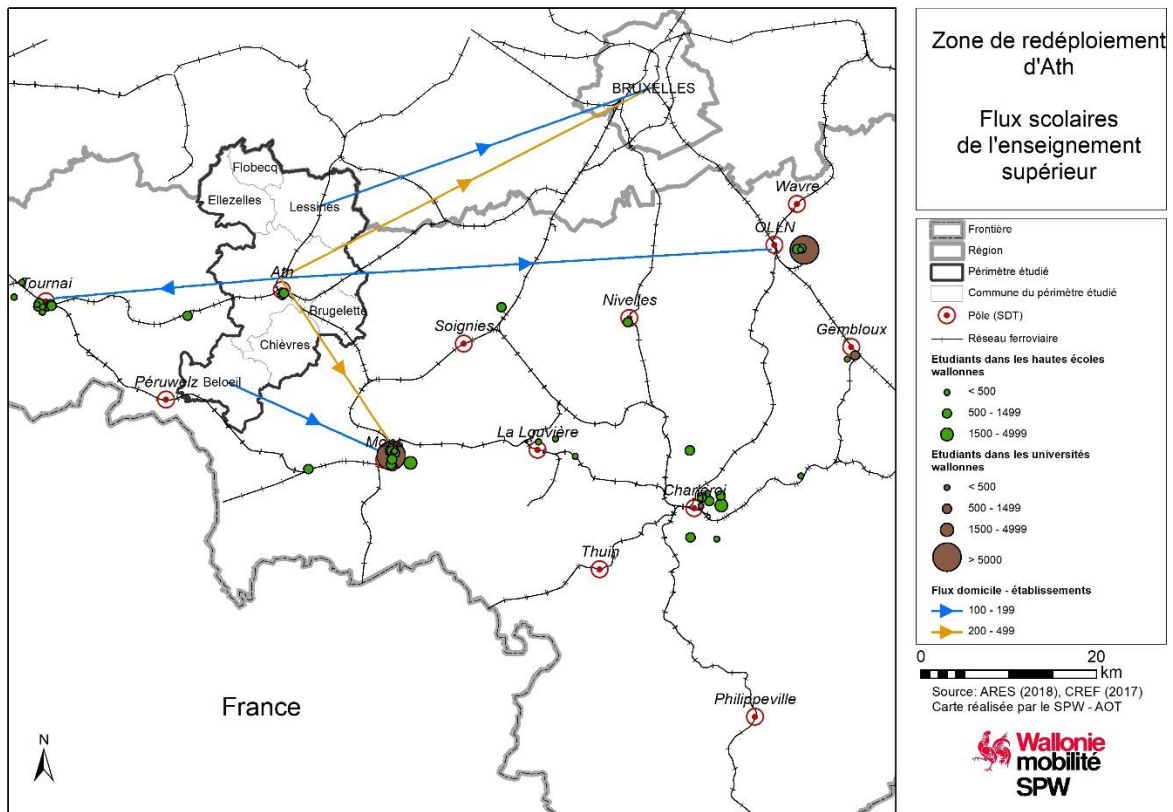
www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

Les flux scolaires secondaires sont majoritairement tournés vers Ath, avec quelques exceptions pour les élèves de Lessines (flux intracommunal important et flux vers Enghien), de Ath (flux vers Leuze-en-Hainaut) et de Beloeil (flux tournés également vers Péruwelz et Leuze-en-Hainaut).

¹ Par rapport aux flux domicile-travail, on considère pour les flux scolaires un seuil de minimum 100 déplacements (au lieu de 200). En effet, la population scolaire étant un public captif, son utilisation des transports en commun est plus élevée.

Déplacements scolaires supérieurs :

Les mouvements liés à l'enseignement supérieur (universitaires et non-universitaires) sont représentés sur la carte ci-dessous. Attention que les données (données CREF 2016-2017 et ARES 2017-2018²) renseignent uniquement l'établissement fréquenté et le domicile de l'étudiant, sans renseignement sur les kots.



www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

² Cref : Conseil des Recteurs des institutions universitaires de la FWB
ARES : Académie de recherche et d'enseignement supérieur

3. Focus : Pairi Daiza

Avec environ 2 millions de visiteurs par an, le parc Pairi Daiza engendre un nombre très important de déplacements au regard des autres flux au sein de la zone (environ 20 000 déplacements par jour d'ouverture). Les enjeux en termes de mobilité sont dès lors prépondérant, et ce d'autant que Pairi Daiza est en train de mettre en œuvre un ambitieux plan de développement visant à accroître le nombre de visiteurs annuels à 3 millions.

Les déplacements liés à Pairi Daiza n'apparaissent pas dans les cartes précédentes liés à l'emploi. En effet, si le parc emploie environ 340 salariés de manière directe, beaucoup de travailleurs sont des saisonniers³ qui n'apparaissent pas dans les statistiques de l'ONSS.

Les déplacements liés à Pairi Daiza doivent donc encore faire l'objet d'analyses plus pointues.

Selon des calculs faits par Inter-Environnement Wallonie, la mobilité de Pairi Daiza peut se synthétiser de la façon suivante⁴ :

- Sur base de 220 jours d'ouverture annuels et d'un taux d'occupation moyen de 3 personnes par voiture, la fréquentation actuelle du parc génère un flux d'environ 3.000 voitures par jour. Les jours de très forte affluence (weekend ensoleillé durant les vacances d'été), la fréquentation peut exceptionnellement être 3 fois supérieure à la moyenne.
- Une analyse commandée par le Ministre Prévot à Orange Belgique (suivi des abonnés téléphoniques se rendant au Parc pour identifier leurs parcours) a révélé qu'environ 50% du trafic routier généré par le Parc vient du sud et 50% du nord.
- L'ambition du Parc d'accroître de 1 million le nombre de visiteurs annuels se traduirait donc par un accroissement moyen de trafic de 1.500 voitures par jour : 750 côté nord et 750 côté sud.

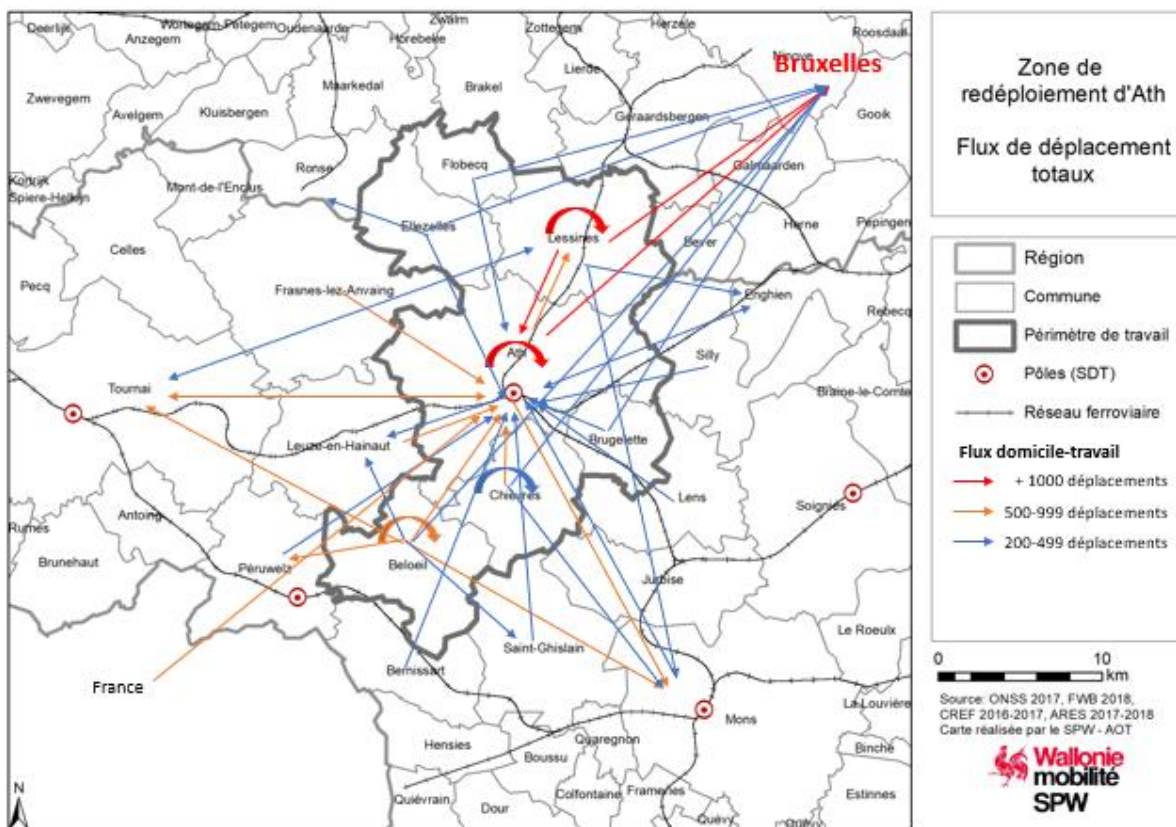
De nombreuses études de mobilité ont déjà été réalisées sur cette zone, telle que le Schéma d'accessibilité et de mobilité pour la Wallonie picarde, mais concernaient principalement les flux routiers. Au vu des objectifs FAST, il convient d'étudier si le transport en commun peut être une alternative possible. Une solution performante de transport en commun devra alors être trouvée, dans le respect de la hiérarchisation du réseau.

³ <https://www.lesoir.be/271077/article/2020-01-06/pairi-daiza-en-chiffres>

⁴ <https://www.iew.be/du-bitume-pour-les-pandas/>

4. Flux totaux

La carte ci-dessous représente les flux cumulés des travailleurs, des élèves du secondaire et des étudiants du supérieur.



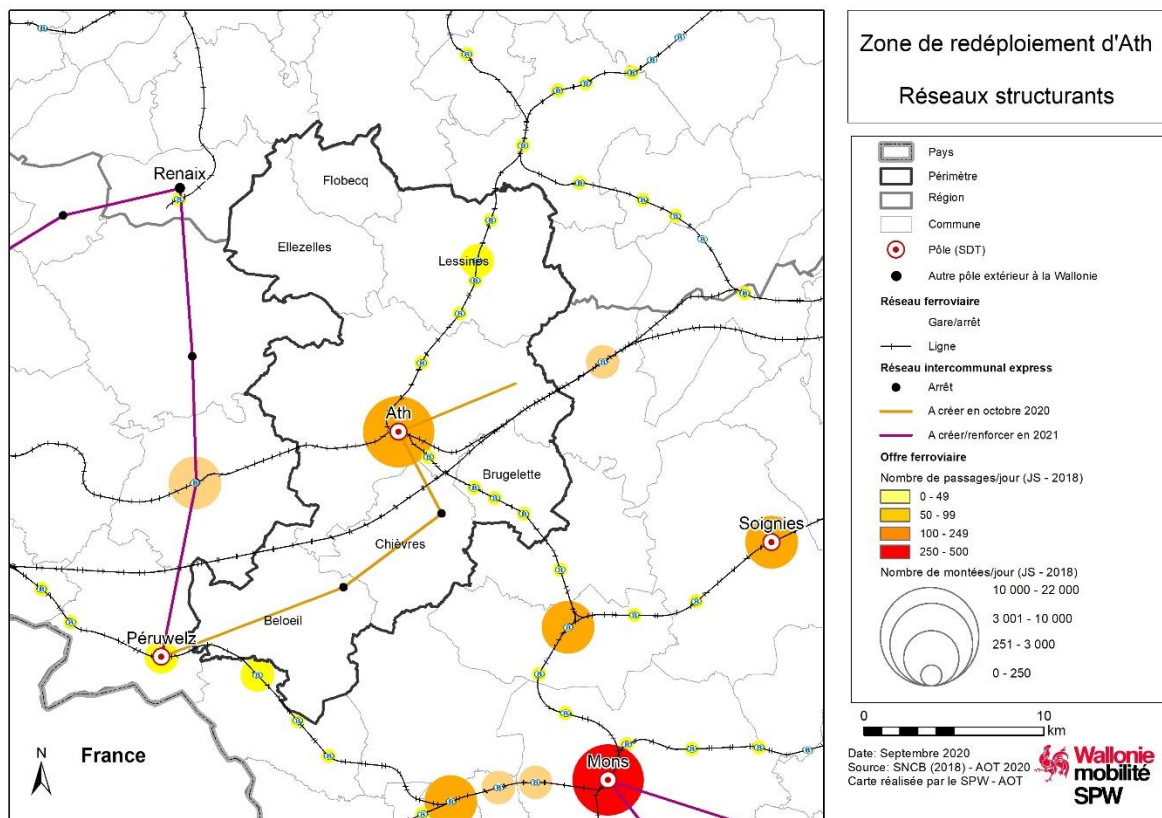
www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

On notera l'importance des flux vers la Région de Bruxelles-Capitale, pour lesquels une solution de rabattement optimale vers le réseau ferroviaire devra être trouvée.

D'importants flux intracommunaux sont notables sur Ath et Lessines, avec également une forte interaction entre ces deux communes.

Enfin, on remarque la forte attractivité du pôle d'Ath pour les communes de la zone d'étude, ainsi que pour les communes adjacentes dont particulièrement Frasnès-lez-Anvaing et Leuze-en-Hainaut.

Analyse de l'offre structurante (ferroviaire et express) actuelle et ambitions régionales :



www.wallonie.be
 N° vert : 1718 (informations générales)

L'offre ferroviaire est abondante sur la zone, offrant ainsi une solution de mobilité vers les grands pôles aux habitants d'Ath (gare IC), Lessines et Brugelette (gares L). En termes d'offre Express, il est prévu la création d'une ligne Péruwelz - Beloeil - Chièvres - Ath dont la mise en service est prévue au 1^{er} octobre 2020 permettant ainsi de proposer une solution de transport en commun correspondant à une partie des flux observés ci-dessus.

Constats :

| Flux de déplacement | Liaison | Offre structurante actuelle |
|------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| + de 1000 déplacements | Ath - Bruxelles | Train (1/h) |
| | Lessines - Bruxelles | Train, avec correspondance (2/h) |
| | Lessines – Ath | Train (1/h) |
| 500-999 déplacements | Frasnes-lez-Anvaing - Ath | / |
| | Tournai - Ath | Train (2/h) |
| | Leuze-en-Hainaut - Ath | Train (2/h) |
| | Beloeil - Ath | Liaison express |
| | Beloeil - Péruwelz | Liaison express |
| | Beloeil - Tournai | Correspondance express/train |
| | Beloeil - Mons | Correspondance express/train |
| | Chièvvres - Ath | Liaison express |
| | Ath - Mons | Train (1/h) |
| 200-499 déplacements | Flobecq - Bruxelles | / |
| | Flobecq - Lessines | / |
| | Ellezelles - Renaix | / |
| | Ellezelles - Bruxelles | / |
| | Ellezelles - Ath | / |
| | Lessines - Tournai | Train, avec correspondance (1/h) |
| | Beloeil – Leuze-en-Hainaut | / |
| | Péruwelz - Ath | Liaison express |
| | Beloeil - Bruxelles | Correspondance express/train |
| | Bernissart - Ath | / |
| | Chièvvres - Mons | / |
| | Chièvvres - Bruxelles | Correspondance express/train |
| | Lens - Ath | Train (1/h) |
| | Brugelette - Ath | Train (1/h) |
| | Brugelette - Bruxelles | Train, avec correspondance (2/h) |
| | Silly - Ath | Train (2/h) |
| | Enghien - Ath | Train (2/h) |
| | Lessines - Mons | Train (1/h) |
| | Lessines - Enghien | / |